

Rapport du jury de l'examen professionnel de vérification d'aptitude aux fonctions de programmeur de système d'exploitation – Année 2009

Les aspects statistiques sont traités dans le document joint élaboré par le bureau 1C de la DPAEP.

Epreuve écrite

Sujet n°1

Les copies étaient satisfaisantes dans l'ensemble, ce qui explique le nombre important de candidats admissibles. A la lecture des copies, il est nettement apparu que le thème de la virtualisation avait été abordé dans le cadre de la préparation à l'examen en raison de la fréquence d'expressions ou de particularités techniques évoquées dans les copies.

Le jury souligne que les candidats ayant suivi la formation sont majoritairement bien préparés à l'épreuve et se détachent sensiblement du reste des candidats.

Concernant la forme des copies, les conseils dispensés semblent bien suivis : la construction d'un plan est quasi systématique et la présentation d'ensemble est jugée satisfaisante. Toutefois quelques copies (environ 5 %) gagneraient à être mieux présentées : écriture, lisibilité des schémas.

Sujet n° 2

Le niveau technique des candidats est satisfaisant : les connaissances techniques ont contribué à la rédaction de bons devoirs. L'épreuve n°2 n'a donc pas été très sélective.

Sur la forme, les remarques ci-dessus restent valables.

Epreuve orale

GCOS et MVS : aucun candidat

Système Linux / Unix : le niveau technique est dans l'ensemble supérieur à la moyenne. Il existe assez nettement un contraste entre beaucoup de bons candidats et quelques autres qui ne possèdent pas les connaissances techniques suffisantes pour une épreuve de P.S.E.

Système Windows : il apparaît que les candidats présentent un savoir technique en deçà des candidats des 2 autres systèmes. Cette remarque s'applique à tous les candidats, à l'exception d'un candidat brillant.

Sur la forme, seuls cinq candidats n'ont pas appliqué les conseils reçus durant la formation. Il convient d'adopter une attitude neutre, sans faire part de remarques qui relèvent de la réflexion intérieure et qui n'ont pas à être verbalisées. Un comportement inadapté et une attitude irrévérencieuse ne jouent évidemment pas en la faveur du candidat.

Calendrier des épreuves : l'organisation du concours sur un calendrier très restreint, tant pour la préparation des sujets que pour la correction des copies, a demandé une très forte réactivité des membres du jury.

Remarque du jury :

Lors de la première réunion du jury les représentant de l'IGPDE ont signalé l'absence de préparation organisée pour les systèmes GCOS et MVS en raison du faible nombre de candidats sur ces systèmes d'exploitation.

Tout en ayant conscience des contraintes d'organisation, le jury exprime le souhait que tous les candidats bénéficient a minima de la partie « générale » de la formation, c'est-à-dire la partie non spécifique à un système d'exploitation. Il semble en effet que l'épreuve n°1 ait été bien traitée en raison des thèmes abordés durant la formation, ce dont les candidats GCOS et MVS ont été privés.

Les conseils méthodologiques paraissent également indispensables pour aborder l'épreuve dans des conditions optimales.